



UN APPEL AU RESPECT



PRÉHOSPITALIER
FSSS-CSN

NOUS VOULONS DES CHANGEMENTS

INFO-MOB SPÉCIAL
26 MARS 2021

Le thème de notre actuelle négociation – UN APPEL AU RESPECT – visant le renouvellement de nos conventions collectives s’est imposé de lui-même cette fois-ci, et nous n’aurions pu mieux le choisir.

Depuis plusieurs années, partout en province, nous entendons nos membres provenant de tous les modèles d’affaires dénoncer le manque de considération flagrant de la part du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), des centres intégrés de santé et de services sociaux et des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux, auquel s’ajoute celui de nos employeurs.

Un thème toujours d’actualité

En contexte de pandémie, nous avons encore goûté à ce manque de respect dans l’octroi des primes COVID pour les travailleuses et les travailleurs de la santé en ne recevant au départ que 4 % au lieu de 8 %, la prime notamment versée aux urgences, ainsi que dans le traitement différent réservé aux paramédics en isolement préventif et immunosupprimés.

Ajoutons le fait que les employeurs ont repoussé les discussions sur la charge de travail et sur les fins de quarts à l’heure aux négociations sur les clauses monétaires. Précisons que les employeurs envisagent l’abolition de la période de rapprochement pour l’inclure à la période de repas comme moyen d’augmenter la prise de repas à l’heure tout en nous disant qu’ils n’ont aucun contrôle sur les centres de communication santé, un pur non-sens et une autre démonstration claire d’un sérieux manque de considération pour nos demandes.

Lien vers les lettres :

www.fsss.qc.ca/wp-content/uploads/2014/07/2021-03-26-correspondance-j-gagnon-montaire-fcpq_vf.pdf

www.fsss.qc.ca/wp-content/uploads/2014/07/2021-03-26-correspondance-j-gagnon-montaire-cespq_vf.pdf

www.fsss.qc.ca/wp-content/uploads/2014/07/2021-03-26-correspondance-j-gagnon-montaire-csaq_vf.pdf

Une reconnaissance à notre juste valeur en 2021

Les paramédics attendent une reconnaissance à leur juste valeur depuis trop longtemps. Notre problème fondamental : nous sommes coincés à mi-chemin entre le secteur privé et le MSSS et nous devons négocier avec des employeurs qui n’ont pas de pouvoirs. Ceux-ci le justifient en se référant aux contrats à budget qu’ils ont eux-mêmes signés en 2019. Or, nous ne pouvons travailler dans un continuum de soins et de services d’urgence en demeurant un service déconsidéré. Le MSSS s’en remet aux employeurs et les employeurs, au MSSS.

Nous voulons des changements

Les questionnements s’accumulent, la pression monte et nous savons que nos membres veulent des résultats. Pour obtenir le respect auquel nous avons droit, nous devons nous faire entendre. Nous voulons des conditions de rémunération semblables à nos comparateurs et nous devons encadrer la charge de travail. Tous les acteurs bénéficieront des mesures concrètes d’attraction, d’embauche et de rétention demandées par les paramédics.

Voilà pourquoi Jean Gagnon, représentant du secteur préhospitalier, a été mandaté pour contacter les associations patronales afin de les aviser qu’elles doivent faire preuve de respect à notre égard, notamment en répondant rapidement à nos demandes à incidences opérationnelles et monétaires.

Le comité de mobilisation